

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	71 (1997)
Artikel:	Prangins : de la forteresse au château de plaisance : 1985-1995: 10 ans de recherches, 3000 ans d'histoire
Autor:	Christe, François / Grand, Colette / Grote, Michèle
Kapitel:	La topographie du site
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-836140

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- a. Vieille tour dont le plain pied sert à y tenir du bois p^r utilité de la cuisine, et le dessus est un cabinet à chauffe-panneau avec des commodités domestiques, il a communication avec la grande salle et la chambre à alcôve.
- b. Est la cuisine où il y a deux cheminées, et au dessus est une chambre à alcôve et cheminée à côté de l'alcôve est un cabinet hors du bâtiment marqué u.
- c. Est une chambre brûlée avec poêle et chauffe-panneau, c'est là où l'on mange, au dessus est une chambre à cheminée.
- d. Est un vestibule qui communique à la platter forme.
- e. Est une petite chambre à chauffe-panneau, le dessus de d, et e, est un vestibule communiquant à un balcon à côté duquel est un petit cabinet où sont des commodités marqué x, dessous les lettres, c, d, est la cave basse voutée p^r l'avis de proportion.
- f. Est une chambre à cheminée au dessus dela quelle il y a aussi une chambre à feu, et au dessus dans un 3^e étage une chambre où l'on met des graines dans l'occasion.
- g. Est une bonne et grande dispense qui a communication avec la cuisine.
- h. Est une chambre à loger domestique, qui se chauffe par le foyer de la Cuisine en pierre, une partie de la grande salle.
- i. Est le lieu où sont les pressoirs, et où on loge le vin aux vendanges et dessus, g, h, i, est une forte grande salle avec une grande et belle cheminée.
- k. Est une forte belle galerie à arcades, soutenue par le rez de chauffée par de grands piliers de pierre de taille.
- l. Est une cour enfermée de hautes murailles.
- m. Escalier à repos par lequel l'on monte jusqu'au 3^e étage.
- n. Est une forte bonne chambre à plein pied pour y conserver le fruit et au dessus est une chambre à feu et sur ce lit le grand grenier, l'appartement f, m, n, est élevé d'un étage de plus que les autres, ayant encor un grand grenier par dessus feu Monsieur le Lieutenant général De Balthazard le fait bâtrir.
- o. Cest la Tour des prisons.
- p. L'écurie p^r les chevaux avec un grenier à foin dessus.
- q. Les fours avec un appartement pour le boulanger et les poulâtriers.
- r. le Corps de garde au dessus duquel il y a une chambre à cheminée.
- s. le pont levis sur un fossé.
- t. est un Chenil.
- u, x. Deux cabinets au deuxième étage soutenus par des bouches hors du bâtiment dont est fait mention ^{de dessus} by.
- y. Grande cour ouverte enfermée de hautes murailles.
- z. Commodités p^r les domestiques qui tombent dans le corps.

La face du Château est à l'orient et à la veille sur le lac contre le Château est le lac il y a de beaux prés et vignes du domaine lequel est la plus grande partie contiguë aux environs ^{de fossé}

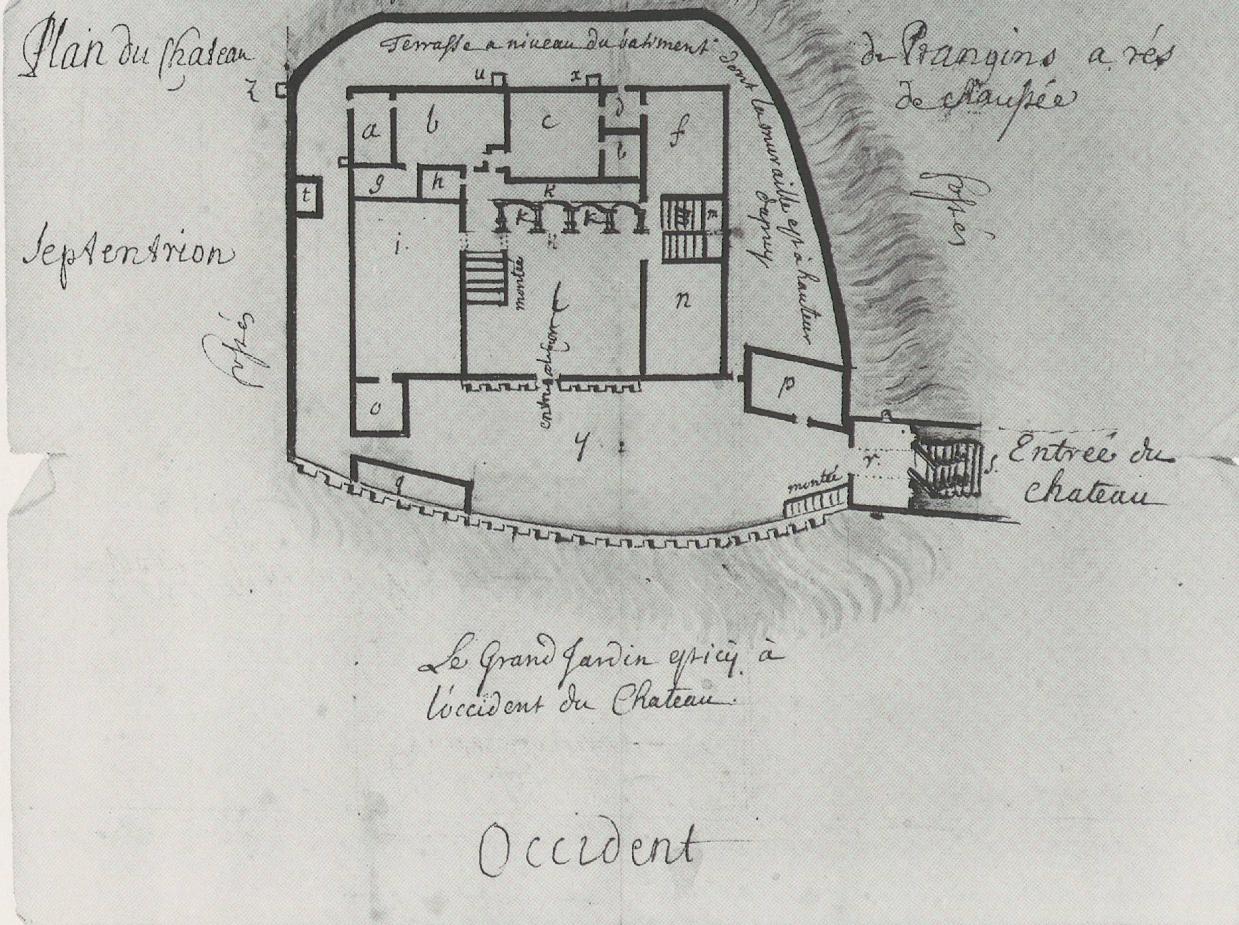


Fig. 1. Plan de l'ancien château, dessin à la plume, vers 1690, 34 x 22 cm (collection privée).

LA TOPOGRAPHIE DU SITE

Il n'est pas possible de comprendre le résultat des fouilles archéologiques à Prangins sans saisir les profondes modifications de la topographie originelle par des travaux d'ampleur croissante au fil du temps, particulièrement au sud et à l'ouest du site. Ceux de la fin de l'époque moderne sont bien documentés par l'iconographie et par les sources historiques¹. Nous n'en donnerons ici qu'un bref résumé.

Les modifications de la fin de l'époque moderne

Le plan de la fin du XVII^e siècle² est précieux pour dater ces modifications (fig. 1). Il montre en effet un «grand jardin» à l'emplacement du potager déjà à cette époque, impliquant donc un comblement partiel des anciens fossés, qui subsistent aux abords de la butte. L'accès se fait par un pont-levis enjambant le fossé sud. Bien que l'allée d'accès ne figure pas sur ce document, il faut postuler une disposition, en remblai sur les fossés, qui subsistera au XVIII^e siècle, en prolongement de l'avenue qui relie le château au village. Cette disposition, nous le verrons, est d'origine médiévale.

L'intervention majeure, toutefois, est effectuée dès 1756 sous Jean-Georges Guiguier, en comblant le vallon sud pour y créer une promenade³ avec les matériaux de la butte accueillant l'ancienne église, reconstruite à l'extrémité du potager.

Ces interventions paysagères très importantes ont profondément modifié l'aspect du site, en gommant largement sa nature de forteresse naturelle, dont l'archéologie a permis de préciser l'ancienne topographie.

La butte et son évolution au Moyen Age

L'exécution de quatre forages carottés de 10 m de profondeur, aux angles de la terrasse du château, a permis aux géotechniciens d'identifier, sous une couche de remblais hétérogènes, des formations du retrait würmien en phases graveleuse, sableuse et limoneuse, correspondant à la terrasse de 30 m⁴. Le pendage des sédiments naturels, relevé dans les coupes stratigraphiques sous les terrasses est et ouest, permet de restituer le sommet originel de cette formation autour de l'altitude moyenne du Plateau, vers 420 m dans la région⁵, soit ici autour de 417 m (fig. 4).

Une érosion latérale très forte a modelé ensuite une butte isolée entre deux ravins, passant au nord de 410 à 394 m et de 412 à 398 m au sud. Si le ravin nord est encore bien visible, il n'en va pas de même au sud, où les comblements du XVIII^e siècle ont fait intégralement disparaître l'ancien relief. Le ravin n'y est plus perceptible que sur une cinquantaine de mètres en aval du rural du château⁶, à 412 m (fig. 3); il peut être restitué jusqu'à la route en contrebas, à 394 m. Une autre information sur son tracé a pu être prélevée à l'occasion d'une tentative de raccordement d'eaux usées à la coulisse maçonnerie canalisant le ruisseau : une fouille à la pelle mécanique a été poussée en cratère jusqu'à environ 6 m de profondeur, sans succès, à l'amorce de l'allée desservant l'esplanade inférieure; les couches traversées étaient constituées de remblais sablo-graveleux, jusqu'à un ancien niveau de terre végétale à 401,50, qui présente un fort pendage vers le sud et correspond au ravin avant son comblement; des ossements humains ont été prélevés dans le remblai, qui doivent provenir du cimetière de l'ancienne église. L'éboulement très rapide des parois du sondage a malheureusement empêché tout relevé.



Fig. 2. L'ancien pavage dégagé dans le secteur de l'entrée, avec un pendage qui traduit la dénivellation entre la cour et le pont-levis médiéval.

Le secteur de l'actuel potager, quant à lui, a été fortement creusé par l'homme : deux fossés transversaux, parallèles, ont pu y être relevés en coupe sous la terrasse ouest et très partiellement dans le potager. Une campagne de forages⁷ a permis d'intercepter leur fond dans le potager. Le premier, à l'est, s'amorce dans les sables et graviers dès la cour d'honneur du château à 411 m, plonge en dessous du fond de fouille à 403,50, vers 402 m, et remonte dans le potager à 13 m en amont du mur de terrasse; il a

pu être suivi jusqu'à 403,50 : le fond dégagé est remblayé avec des limons bruns fortement organiques, peu compacts. Cette coloration a pu être suivie lors de la fouille de la terrasse ouest, avec un tracé arrondi (fig. 13), qui confirme bien l'aspect de motte proposé par Christophe Amsler⁸.

Le deuxième fossé, dont deux segments ont été interceptés, est parallèle à 17 m au mur de terrasse; le bord ouest, en revanche, passe d'une largeur de 27 m au sud à 7 m seulement au nord. Le comblement a été effectué avec des limons fortement organiques, des sables et graviers presque propres au sud.

A l'extérieur du potager enfin, au nord-ouest, deux autres fossés ont pu être repérés grâce à leur ancienne couverture végétale. Si l'amorce de l'un a seule été touchée, la largeur de l'autre, de 17 m, a pu être relevée; son extrémité nord est encore visible sur le plan de 1743 (fig. 52), à l'extérieur du potager.

En résumé, le site présente à l'origine l'aspect d'une butte arrondie à forte pente, jusqu'à 50%, dominant de 15 à 20 m le bord de la terrasse côté lac et le lit des ruisseaux des trois autres côtés. Tirant profit de cette position naturellement bien fortifiée, la première colonisation par l'homme occupera évidemment le sommet de la butte (fig. 4). Par la suite, afin d'étendre l'aire habitable, des murs de terrasse seront édifiés, en remblayant avec des matériaux tirés de l'ancien sommet de la butte. Ce phénomène est attesté dès le Moyen Age au moins (fig. 5); son ampleur ira croissant avec les agrandissements successifs

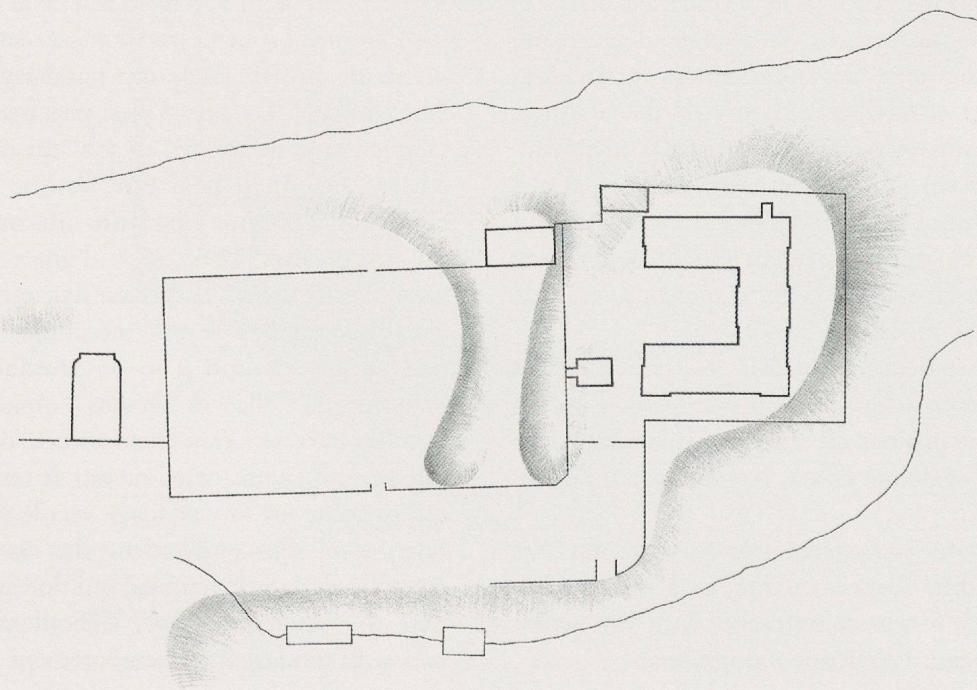


Fig. 3. Plan des anciens fossés (éch. 1:2000).

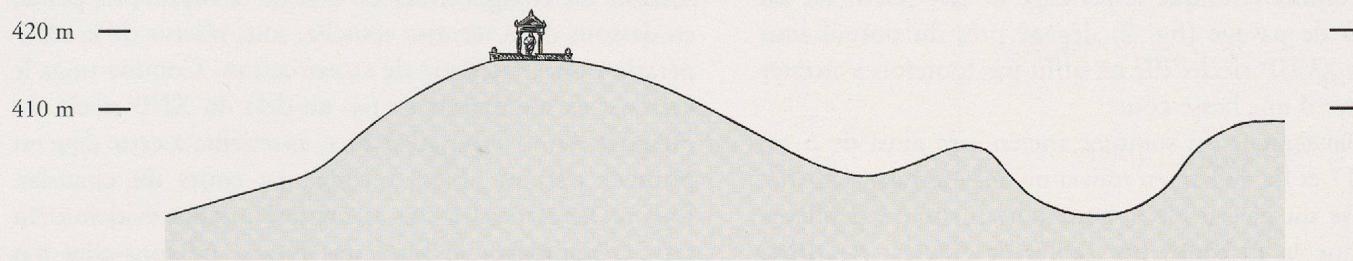


Fig. 4. Coupe à l'époque gallo-romaine, avec le mausolée (éch. 1:1000).

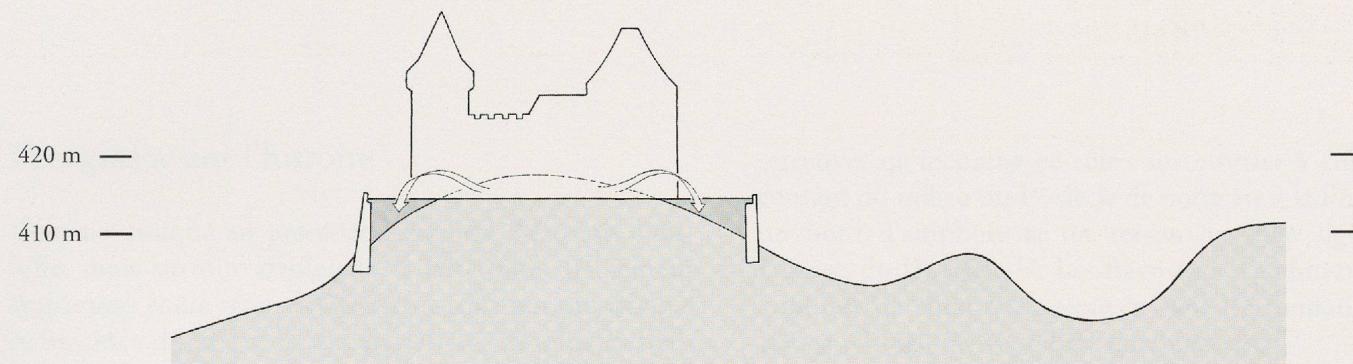


Fig. 5. Coupe schématique de la butte au Moyen Age (éch. 1:1000).

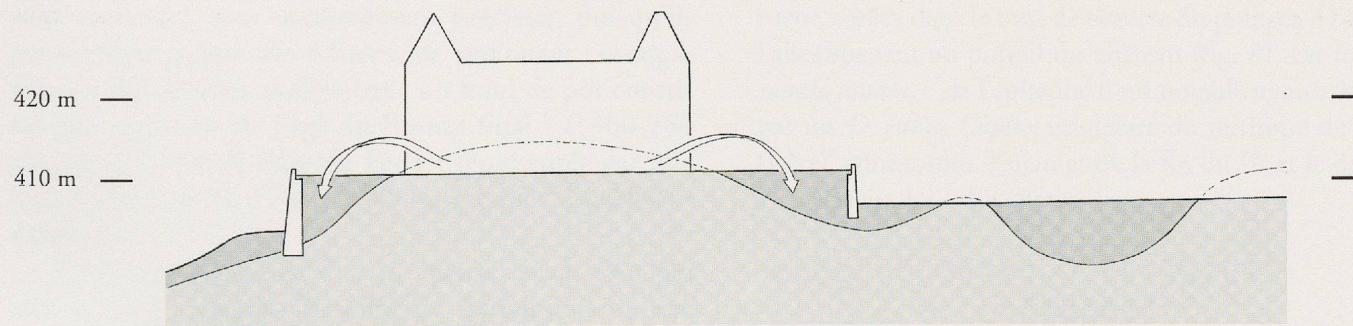


Fig. 6. Coupe schématique de la butte actuelle (éch. 1:1000).

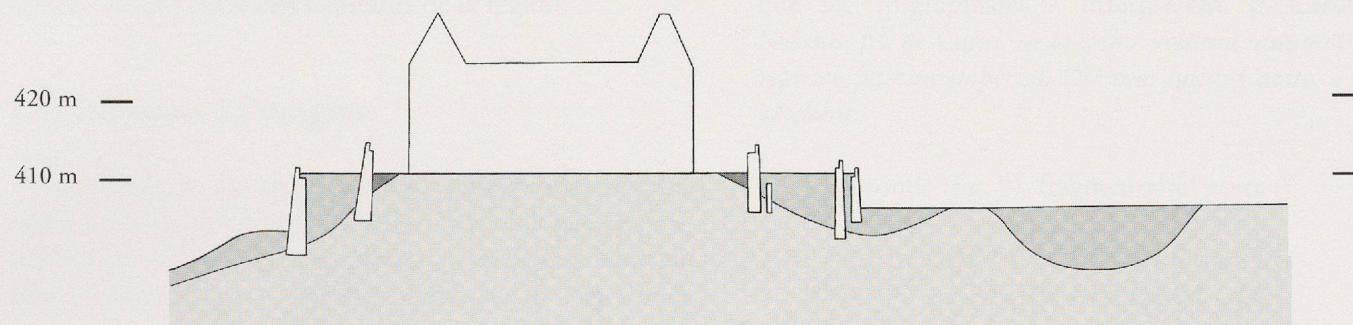


Fig. 7. Coupe schématique des étapes de comblement du site (éch. 1:1000).

de la terrasse (fig. 6+15+40). Une différence de niveau subsistera jusque tard entre l'entrée et le sommet de la butte, comme l'indique le pendage de 8% relevé sur un lambeau de pavage (fig. 2) dégagé près du portail sous celui du XVIII^e siècle; elle ne suffit pas toutefois à attester l'existence d'une basse-cour.

L'abaissement du sommet ancien sera ainsi de 6 m, entre 417 et les 411 m en moyenne de la terrasse actuelle; la dépose du pavage de la cour d'honneur n'a d'ailleurs révélé que la présence des sables et graviers stratifiés. Ainsi, toutes les couches et les structures qui ont occupé

initialement le sommet de la butte ont-elles irrémédiablement disparu lors des terrassements successifs; seuls ont subsisté les vestiges situés en aval de la rupture de pente, en dessous de la terrasse actuelle, sous réserve de la récupération des matériaux de construction. Comme nous le verrons, ils ne remontent pas au-delà du XIII^e siècle. La présence d'une occupation bien antérieure à cette date est prouvée par les objets récoltés au cours du chantier. Encore, les étapes les plus anciennes, qui ont évidemment servi à remblayer le fond des fossés, ne sont-elles pas connues, puisque celui-ci n'a été exploré que par forage.